

*Maître Xavier LOMBARDO*

Huissier de Justice - Commissaire Priseur

**Administrateur provisoire  
de l'étude de feu Me POTEL  
Tel: 44 10 22 - Mobile: 77 74 40  
etude.potel@gmail.com**



## VENTE aux ENCHERES PUBLIQUE

A la requête de la PROVINCE NORD, de l'OPT, du  
Domaine (RSMA) et liquidations judiciaires

**Mercredi 4 juin 2025  
09:30**

**Dock de la Province Nord  
Zone de Kataviti - RT1**

**99860 KONÉ**

Visites des lots 1 à 143 vendus sur désignation sur 10 sites différents : voir conditions de  
visites indiquées sur la dernière ligne du chapitre "sur désignation à..."

Visites des lots 144 à 196 de 8h30 à 9h30 le jour de la vente, zone de Kataviti à Koné

**UN CHÈQUE DE GARANTIE SERA DEMANDÉ A L'INSCRIPTION**

(Présentation du KBis pour les chèques de société avec carte d'identité du gérant)

**ENLEVEMENT IMPERATIF après paiement  
le jour même ou selon indications données en début de vente.**

**Vente en l'état et au comptant: chèque avec 2 pièces d'identité, espèces plafonnées à 119 300 xpf, frais  
compris. Décret N° 2018-284 du 18/04/18 art. D.112-3 du CMF  
Droits en sus 9,54%, TGC 6% incluse (Dél. N° 299 du 22/03/94)**

**Sur désignation à Koumac, antenne de la Province Nord**



**Sur désignation à Poindimié**



**Sur désignation à Bourail**



**Sur désignation à Houailou**



**Sur désignation à Pouembout**



**Sur désignation au RSMA de Koné**



**Sur désignation au lieu-dit KEREMBE (POLYBAT)**



**Sur le site de vente : dock de la Province Nord (zone Kataviti)**



**Sur désignation au Parkauto, hôtel de la Province Nord**



**Sur désignation au RSMA de Koumac**



**Sur désignation à la subdivision de la Province Nord à Koumac**

Mises à Prix:

---

1	Poste à souder autonome Lincoln (mauvais état)	9 000
2	Groupe électrogène ARC 220+ (pour pièces)	8 000
3	Perceuse à colonne GTG TRAPANO 16 VELOCITA model 09332, 220v, fonctionne	22 000
4	Cuve à gasole 400 litres, manque le bouchon	35 000
5	Nettoyeur haute pression CHALLENGE D1613P n°1000424078	28 000
6	Poste a souder TRIPHAGYS 300, 380v	15 000
7	Godet Extraction CATERPILLAR 215	90 000
8	Godet Extraction JCB 4CX	65 000
9	Brise roche MONTABERT 140 pour JCB 4CX	290 000

Visites des lots 1 à 9 : mardi 3 juin 2025 de 9h à 11h à la subdivision de la PROVINCE NORD à Koumac, rue Georges BAUDOUX

**Sur désignation au RSMA de Koumac**

Mises à Prix:

---

10	Nettoyeur haute pression HP13325 (pompe à eau ne fonctionne pas)	2 000
11	Nettoyeur haute pression TOTAL, année 2020, lance hors service à remplacer	3 000
12	Nettoyeur haute pression NILFISK année 2023, commutateur hors service	3 000
13	Appareil à purger les freins KS TOOLS année 2017 (manomètre et détendeur à changer)	4 000
14	Lot comprenant étau d'établi et ponceuse à bande année 2019, manque une vis, à réparer	3 000
15	Lot comprenant scie à onglet radiale PEUGEOT année 2018 (fonctionne mais manque la vitre de sécurité)	8 000
16	Booster FACOM année 2020 (ne tient pas la charge, problème de régulateur)	3 000

17	RENAULT CLIO IV, 5 places, 8cv, gazole - Marque : RENAULT - Type Commercial : CLIO - Immatriculation : 409 051 NC - Kilométrage : 118 000 - 1ere Mise en Service : 02/11/2017 - Type administratif : M10RENV538J405 - N° de série : VF15RBF0A58009102 Eco2, bon état général, 4 pneus neufs ainsi que le roulement moyeu arrière, sellerie abimée, bouton de climatisation/ventilation ainsi que le capteur de pression des pneus ne fonctionnent pas	290 000
----	---	---------

Visites des lots 10 et 17 : mardi 3 juin de 13h à 15h au RSMA de Koumac, RPN1. Se présenter à la guérite muni d'une pièce d'identité  
 S'agissant de biens du Domaine, l'enlèvement ne pourra se faire que le lundi 16 juin, sur présentation des documents de vente et par des moyens réglementaires

***Sur désignation à Karembe***

Mises à Prix:

18	Lot de baguettes en bois : quart, rond et plat	8 000
19	Lot comprenant des 16 boites pvc et 15 cartons de visseries pour construction en bois (contenu de l'étagère de gauche)	14 000
20	Lot de pièces détachées, neuves et usagées pour voitures comprenant filtres à huile, ampoules, lampes pour voiture, séparateur d'eau, durites, filtres hydrauliques (contenu de l'étagère de droite)	11 000
21	Système de pulvérisateur de peinture APOLLO Pro 00187	28 000
22	Lot d'une vingtaine de tiges filetées de différents diamètres	1 000
23	Raccords en pvc de divers modèles (inférieur à 90)	3 000
24	Lot de 2 cartons de naissances de gouttières et 3 de crochets	3 000
25	Meuble à clapets et table piètement métallique (mauvais état)	2 000
26	Regard pvc de 30x30	2 000
27	Lot important de pièces d'occasion pour engin agricole et travaux publics et quincaillerie usagée	7 000
28	Perceuse à colonne en 220V SIDAMO Mister Drill	22 000
29	Lot de 8 tubes en pvc entre 150 et 180 et douzaine de tubes diamètre 30-40	3 000
30	Lot de gouttières en tôle et profilés pvc (gouttières et autres)	10 000
31	Contenu de l'atelier de ferrailage comprenant quinzaine de serre-joints, cisailles, fers formés etc	3 000
32	Lot de 4 coffrages perdus TUBBOX (diamètre 35cm environ), 3 de 4m de long et 1 de 3m	4 000

33	Scie à bois sur table	11 000
34	Chevalet et son contenu (vitres diverses)	9 000
35	Lève-palette	8 000
36	Lot de 7 tubes à drain en pvc	3 000
37	Lot de 3 plaques isolantes rainurées	1 000
38	Lot de 9 tubes de cuivre différents diamètres de 6m de long	7 000
39	Lot de 6 tubes en pvc blanc de différentes longueurs	2 000
40	Lot d'une trentaine de tubes en pvc gris de différentes longueurs et diamètres	10 000
41	Lot de 6 planches en bois plein differentes sections	5 000
42	Lot de 8 portes en bois sans bâtis	16 000
43	Lot de 5 madriers et dizaine de planches type lames de deck et plinthes	9 000
44	Galerie artisanale pour benne	5 000
45	Lot d'une soixantaine d'entrevous bois moulé pour plancher ACOR	4 000
46	Lot de cadres métalliques de portes démontés	4 000
47	Lot de 3 pneus d'engin neufs 10-16.5 RG400 N.H.S	12 000
48	Grille de bijoutier environ 180 de large	17 000
49	Grille de bijoutier environ 200 de large	20 000
50	Grille de bijoutier environ 200 de large	20 000
51	Grille de bijoutier environ 200 de large	20 000
52	Lot de 2 portes en bois brut sans bâti	8 000
53	Lot de 2 portes de placard type KZ	8 000
54	Lot de lames de plancher	9 000
55	Lot de lames de plafond de différents modèles et accessoires en pvc blanc	15 000
56	Nettoyeur haute pression (état moyen)	6 000
57	Lot d'une cinquantaine d'accessoires pour tubes pvc gris dans 3 caissons à tiroirs	4 000
58	Lot de 3 caniveaux en pvc (environ 100 de long)	9 000
59	Plaque vibrante WACKER NEUSON WM170	30 000
60	Rouleau de membrane de protection de soubassement	5 000

61	Lot de couronnes de PER (rouge et bleu) dont certains entamés	25 000
62	Couronne de tube pvc gris	3 000
63	Lot d'accessoires métalliques et pvc pour toitures	4 000
64	Chevalet (contenu/contenant) comprenant différentes longueurs de pvc ou bois	15 000
65	Lot de fournitures de plomberie (laiton cuivre, raccord et pvc), rouleau de tuyau en cuivre et 10 colonnes détagères en galva avec ou sans casier pour visseries, 4 niveaux (contenu du container rose)	55 000
66	Lot de gaines, rouleaux de câbles et protections oméga	15 000
67	Lot d'éclairage divers comprenant néons, led, ampoules, bloc d'éclairage	4 000
68	Lot d'accessoires d'électricité comprenant interrupteurs, boitiers de sécurité, boites murales encastrables ou non, douilles DCL et 2 boitiers électriques	58 000
69	Lot de 10 regards en fonte AKSESS 400 (40x40 dont un en 80x80)	38 000
70	Lot de regards différents modèles	20 000
71	Lot MAKITA à fil comprenant 2 scies circulaires et une défonceuse	10 000
72	Disqueuse MAKITA GA 9020	5 000
73	Disqueuse MAKITA GA 9020	5 000
74	Perceuse/perforatrice MAKITA à fil	5 000
75	Compresseur 6L STANLEY avec tuyau	4 000
76	Débroussailleuse électrique PELENC, batterie et chargeur	22 000
77	Lunette TOPCOM ATG7 avec trépied	10 000
78	Lot de lames de scie et disques (dizaine de disques en 230, en 115, lames diverses état moyen, brosses métalliques et scie à cloche)	6 000
79	Aiguille vibrante à béton électrique avec aiguille (sans marque apparente)	9 000
80	Scie radiale MAKITA à fil	12 000
81	Lot de 4 cloueurs pneumatiques (dont 3 peut être hors service) marque BOSTITCH	7 000
82	Lot MAKITA à fil comprenant une scie circulaire et meuleuse	7 000
83	Cloueur à air comprimé BOSTITCH dans sa malette	6 000
84	Odomètre	3 000
85	Trépied sans marque apparente	3 000

86	Règle de géomètre	1 000
87	Lamelleuse MAKITA3901 dans sa malette	6 000
88	Cloueur à air comprimé BOSTITCH dans sa malette	6 000
89	Cloueur à poudre HILTI DX-36M	4 000
90	Cloueur à poudre HILTI DX-A41	4 000
91	Malaxeur thermique avec moteur HONDA	6 000
92	Cuve de chauffe-eau	3 000
93	Lot de 2 extincteurs	3 000
94	Lot de 5 malettes vides MAKITA et HILTI	1 000
95	Bétonnière tractée 250	40 000
96	Bétonnière pour BOBCAT	65 000
97	Godet pour BOBCAT	24 000
98	Lot de carrelages et faiences, divers modèles	7 000
99	Echaffaudage COMABI (déclaré complet)	8 000
100	Echaffaudage de plâtrier	55 000
101	Petit bureau informatique, unité centrale, écran HP, clavier et souris	10 000
102	Armoire métallique 2 portes battantes	10 000
103	Imprimante TOSHIBA eSTUDIO 2010	45 000
104	Lot comprenant 21 extincteurs divers	10 000
105	Container 20' avec toiture en tole contenant des étagères et retour de chantier	80 000
106	Elévateur 5T CLARK (fonctionne)	160 000
107	SUBARU B9TRIBECA, 5 places, 14 cv, essence - Marque : SUBARU - Type Commercial : B9 TRIBECA - Immatriculation : 278 338 NC - Kilométrage : 251 746 - 1ere Mise en Service : 07/12/2006 - Type administratif : WXELU51 - N° de série : 4S4WXELU57S004873 Fonctionnait lors de l'inventaire	280 000

108	<p>LAND ROVER DEFENDER, 2 places, 8cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : LAND ROVER</li> <li>- Type Commercial : DEFENDER</li> <li>- Immatriculation : 150 248 NC</li> <li>- 1ere Mise en Service : 05/06/1991</li> <li>- Type administratif : LDVAF8APP</li> <li>- N° de série : SALLDVAF8HA702867</li> </ul>	150 000
109	<p>MERCEDES SPRINTER, 3 places, 7cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : MERCEDES</li> <li>- Type Commercial : SPRINTER</li> <li>- Immatriculation : 253 944 NC</li> <li>- 1ere Mise en Service : 29/10/2004</li> <li>- Type administratif : B0313DE35C</li> <li>- N° de série : WDB9036621R672970</li> </ul>	170 000
110	<p>Camionnette ISUZU, 3 places, 12cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : ISUZU</li> <li>- Immatriculation : 328 016 NC</li> <li>- 1ere Mise en Service : 02/09/2010</li> <li>- Type administratif : NMR65EBB</li> <li>- N° de série : JAANLR85EA7101001</li> </ul> <p>Fonctionnait lors de l'inventaire</p>	160 000
111	<p>MAZDA E2200, 3 places, 9 cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : MAZDA</li> <li>- Type Commercial : E2200</li> <li>- Immatriculation : 328 052 NC</li> <li>- 1ere Mise en Service : 06/09/2010</li> <li>- Type administratif : SR1J32</li> <li>- N° de série : JMZSR1J32900109622</li> </ul> <p>Pont cassé</p>	140 000
112	<p>RENAULT Mascott, 3 places, 9 cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RENAULT</li> <li>- Type Commercial : MASCOTT</li> <li>- Immatriculation : 228 280 NC</li> <li>- 1ere Mise en Service : 15/05/2002</li> <li>- Type administratif : 52AFA1</li> <li>- N° de série : VF652AFA000028540</li> </ul> <p>Plateau et benne basculante. Fonctionnait lors de l'inventaire</p>	120 000
113	<p>RENAULT Mascott, 3 places, 10 cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RENAULT</li> <li>- Type Commercial : MASCOTT</li> <li>- Immatriculation : 260 993 NC</li> <li>- 1ere Mise en Service : 29/06/2005</li> <li>- Type administratif : 54ANA136</li> <li>- N° de série : VF654ANA000007868</li> </ul> <p>Fonctionnait lors de l'inventaire</p>	200 000
114	<p>Elévateur télescopique BOBCAT T40140 avec fourche et lève palette (6000H)</p>	620 000
115	<p>Chargeuse CATERPILLAR 216B3, n° de série CAT0216BJXM02393*</p>	550 000

116	Mini-pelle hydraulique CATERPILLAR 302,5C (2400H), tarrière CAT A14B, 3 godets et une mèche	1 290 000
-----	---	-----------

Visites des lots 18 à 116 mardi 3 juin de 16h à 17h chez POLYBAT, lieu-dit Kerembe (en venant de Koumac : chemin à droite , 5 km après le RSMA - en venant de Koné : chemin à gauche environ 9km après la sortie de Kaala-Gomen

### ***Sur désignation à Poindimié***

Mises à Prix:

117	Remorque porte-touret SIPREL RASSOL - Marque : SIPREL RASSOL - Immatriculation : 257 405 NC - 1ere Mise en Service : 04/03/2005 - Type administratif : 0S1000A - N° de série : VF90S10000A066137 Contrôle des 20 ans non ok	70 000
-----	---	--------

Visites du lot 117 : lundi 2 juin de 7h30 à 9h. Contacter l'agent de l'OPT au 42.71.04 afin d'obtenir l'adresse exacte.

### ***Sur désignation à Houailou***

Mises à Prix:

118	Petite remorque porte-touret, non immatriculée, rouillée, roue hs	10 000
119	Remorque porte-touret GROEBLI - Marque : GROEBLI - Immatriculation : 148 324 NC - 1ere Mise en Service : 20/11/1991 - Type administratif : 2010 - N° de série : VF9201000ARO22233	35 000

Visites des lots 118 et 119 : lundi 2 juin de 7h30 à 9h. Contacter l'agent de l'OPT au 74.66.24 ou au 74.66.64 afin d'obtenir l'adresse exacte.

### ***Sur désignation à Bourail***

Mises à Prix:

120	Remorque porte-touret DEMICO - Marque : DEMICO - Immatriculation : 168 838 NC - 1ere Mise en Service : 07/12/1994 - Type administratif : R25 - N° de série : VHY000R25O0J03234	50 000
-----	---	--------

Visites du lot 120 : lundi 2 juin de 7h30 à 9h. Contacter l'agent de l'OPT au 44.14.70 afin d'obtenir l'adresse exacte.

### ***Sur désignation à Pouembout***

Mises à Prix:

121	Remorque porte-touret LANCIER - Marque : LANCIER - Immatriculation : 184 305 NC - 1ere Mise en Service : 04/02/1997 - Type administratif : K3H - N° de série : VF9K3H102TS228368	55 000
-----	---	--------

122	Remorque porte-touret LANCIER - Marque : LANCIER - Immatriculation : 303 536 NC - 1ere Mise en Service : 21/10/2008 - Type administratif : K5H - N° de série : VF9K5H1048S228436	100 000
-----	---	---------

Visites des lots 121 et 122 : lundi 2 juin de 7h30 à 9h. Contacter l'agent de l'OPT au 79.85.64 afin d'obtenir l'adresse exacte.

***Sur désignation à Koné***

Mises à Prix:

123	Camion BREMACH T-REX XTREM, 2 places, 8cv, gasole - Marque : BREMACH - Type Commercial : T-REX XTREM - Immatriculation : 330 921 NC - Kilométrage : 15 000 - 1ere Mise en Service : 25/11/2010 - Type administratif : TGR60E4 - N° de série : ZE8T6041RNS504149 4x4, tri-benne équipé d'un hydroseeder T60 FINN 2250L	975 000
-----	---	---------

Visites du lot 123 : mercredi 4 juin 2025 avant la vente, route de la Néa à Koné, après prise de rendez-vous au 44.10.22 ou au 77.74.40

***Sur désignation au RSMA de Koné***

Mises à Prix:

124	RENAULT MAXITY, 6 places, 8cv, gasole - Marque : RENAULT - Type Commercial : MAXITY - Immatriculation : 329 247 NC - Kilométrage : 100 000 - 1ere Mise en Service : 08/10/2010 - Type administratif : DHT-F24-45 - N° de série : VF6DHTF24A2109535 État général correct (carrosserie et intérieur), 6 pneus en bon état, attacheremorque, démarre au booster ou câbles mais chauffe très vite (joint de culasse à faire)	340 000
-----	--	---------

125 Bus IVECO, 31 places, 10 cv, gasole 765 000  
- Marque : IVECO  
- Immatriculation : 336 932 NC  
- Kilométrage : 141 378  
- 1ere Mise en Service : 02/08/2007  
- Type administratif : 65J18B43Z31  
- N° de série : ZCFC65D0005668088  
Démarre avec des câbles de démarrage.  
Véhicule roulant mais à l'arrêt depuis 2 ans, intérieur et siège abîmés,  
pneus à changer.

Visites des lots 124 et 125 : mardi 3 juin de 8h à 10h au RSMA de Koné -  
1194 route de la Néa. Se présenter à la guérite muni d'une pièce d'identité  
après avoir appelé au 95.85.20

S'agissant de biens du Domaine, l'enlèvement ne pourra se faire que le  
lundi 16 juin, sur présentation des documents de vente et par des moyens  
réglementaires

### ***Sur désignation au Parkauto***

Mises à Prix:

---

126 NISSAN Navara D40, 5 places, 10 cv, gasole 160 000  
- Marque : NISSAN  
- Type Commercial : NAVARA  
- Immatriculation : 337 838 NC  
- Kilométrage : 200 000  
- 1ere Mise en Service : 31/05/2011  
- Type administratif : CCUD40  
- N° de série : MNTCCUD40Z0011725  
Quelques rayures sur le pare-choc avant, intérieur correct, pneus en bon  
état, vilbrequin moteur hors d'usage

127 FORD Ranger, 5 places, 10cv, gasole 220 000  
- Marque : FORD  
- Type Commercial : RANGER  
- Immatriculation : 303 207 NC  
- Kilométrage : 150 369  
- 1ere Mise en Service : 30/09/2008  
- Type administratif : UA8V  
- N° de série : MNCUSFE409W758662  
Équipé bullbar, batterie et prise remorquage hors-service, quelques points  
de rouille sur la carrosserie, rayures sur la porte arrière gauche, poignée de  
benne cassée, intérieur correct mais trous dans la sellerie conducteur,  
pneus corrects

128 MITSUBISHI L200, 5 places, 10cv, gasole 150 000  
- Marque : MITSUBISHI  
- Type Commercial : L200  
- Immatriculation : 276 754 NC  
- Kilométrage : 176 525  
- 1ere Mise en Service : 23/10/2006  
- Type administratif : K74TJEN  
- N° de série : MMBJNK7407F000244  
Équipé bullbar, treuil et hard top.  
Véhicule à l'arrêt depuis le 15 juillet 2024.  
Quelques points de rouille, intérieur correct, chocs sur la porte benne,  
pneus corrects, voyant 4x4 allumé en permanence

129	<p>RENAULT Mégane, 5 places, 8cv, essence</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RENAULT</li> <li>- Type Commercial : MEGANE</li> <li>- Immatriculation : 341 809 NC</li> <li>- Kilométrage : 133 092</li> <li>- 1ere Mise en Service : 09/09/2011</li> <li>- Type administratif : BZ0H05</li> <li>- N° de série : VF1BZ0H0545430058</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis le 17 février 2025. Climatisation et cadran kilométrique hors-service, peinture écaillée, phares anti-brouillard avant cassés, intérieur correct, pneus moyen</p>	95 000
130	<p>PEUGEOT 206, 5 places, 7cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : PEUGEOT</li> <li>- Type Commercial : 206</li> <li>- Immatriculation : 355 731 NC</li> <li>- Kilométrage : 111 794</li> <li>- 1ere Mise en Service : 09/10/2012</li> <li>- Type administratif : 2M8HZA</li> <li>- N° de série : VF32M8HZACY049155</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis le 30 octobre 2024. Batterie et pare-brise hors-service, peinture écaillée, calandre rafistolée, intérieur correct sauf sellerie conducteur légèrement déchirée, pas de trappe au réservoir à carburant, pneus avant à changer</p>	95 000
131	<p>Fourgon RENAULT New Master, 3 places, 9cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RENAULT</li> <li>- Type Commercial : NEW MASTER</li> <li>- Immatriculation : 367 454 NC</li> <li>- Kilométrage : 152 683</li> <li>- 1ere Mise en Service : 08/10/2013</li> <li>- Type administratif : MAF2CC</li> <li>- N° de série : VF1MAF2CC48228988</li> </ul> <p>Bon état général sauf pare-brise fêlé, intérieur correct, pneus avant à changer, voyant furtif travaux à prévoir : fuite de climatisation, amortisseurs avant et arrière, plaquettes et disques de frein</p>	120 000
132	<p>Fourgon CITROEN Jumper, 3 places, 7cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : CITROEN</li> <li>- Type Commercial : JUMPER</li> <li>- Immatriculation : 326 534 NC</li> <li>- Kilométrage : 245 000</li> <li>- 1ere Mise en Service : 26/07/2010</li> <li>- Type administratif : YAAMFA/BX</li> <li>- N° de série : VF7YAAMFA11724892</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis début 2025. Problème de démarreur et cadran kilométrique, claquement au niveau du moteur, peinture écaillée, intérieur correct sauf sellerie passager déchirée, pneus corrects</p>	100 000

133	<p>CITROEN C4, 5 places, 9cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : CITROEN</li> <li>- Type Commercial : C4</li> <li>- Immatriculation : 304 612 NC</li> <li>- Kilométrage : 172 424</li> <li>- 1ere Mise en Service : 02/12/2008</li> <li>- Type administratif : MCT5212SJ237</li> <li>- N° de série : VF7LC9HXC74863076</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis février 2024, ne démarre plus. Batterie et pare-brise hors-service, pneus corrects, chocs au niveau du bas de caisse à droite, intérieur correct sauf sellerie et joint de porte conducteur, peinture écaillée</p>	60 000
134	<p>CITROEN C4, 5 places, 9cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : CITROEN</li> <li>- Type Commercial : C4</li> <li>- Immatriculation : 326 523 NC</li> <li>- Kilométrage : 155 000</li> <li>- 1ere Mise en Service : 26/07/2010</li> <li>- Type administratif : M10CTRVP0000593</li> <li>- N° de série : VF7LC9HXCAY522570</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis juillet 2024. Batterie et climatisation hors-service, impact sur le pare-brise, pneus à changer, peinture écaillée, intérieur correct</p>	70 000
135	<p>DACIA Sandero, 5 places, 7cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : DACIA</li> <li>- Type Commercial : SANDERO</li> <li>- Immatriculation : 322 071 NC</li> <li>- Kilométrage : 88 507</li> <li>- 1ere Mise en Service : 29/03/2010</li> <li>- Type administratif : BSDA0H</li> <li>- N° de série : UU1BSDA0H41531770</li> </ul> <p>Batterie hors-service, fuite d'huile, aile avant gauche enfoncée, pneus moyen, intérieur correct, pas de pommeau de vitesse</p>	60 000
136	<p>CITROEN Berlingo, 5 places, 10 cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : CITROEN</li> <li>- Type Commercial : BERLINGO</li> <li>- Immatriculation : 375 783 NC</li> <li>- Kilométrage : 130 785</li> <li>- 1ere Mise en Service : 10/07/2014</li> <li>- Type administratif : 7J9HKC</li> <li>- N° de série : VF77J9HKCEJ665575</li> </ul> <p>Peinture rouillée, pneus avant à changer, intérieur correct, travaux à prévoir : triangles et amortisseurs avant</p>	70 000
137	<p>CHEVROLET Captiva, 7 places, 11cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : CHEVROLET</li> <li>- Type Commercial : CAPTIVA</li> <li>- Immatriculation : 373 502 NC</li> <li>- Kilométrage : 168 205</li> <li>- 1ere Mise en Service : 24/04/2014</li> <li>- Type administratif : CG26617PM6</li> <li>- N° de série : KL1CG2661EB018291</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis octobre 2024. Peinture écaillée sur la calandre, quelques rayures légères sur la carrosserie, intérieur correct, problème de voyants ABS et 4x4 (restent allumés)</p>	90 000

138	<p>DACIA Sandero, 5 places, 7cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : DACIA</li> <li>- Type Commercial : SANDERO</li> <li>- Immatriculation : 322 173 NC</li> <li>- Kilométrage : 177 825</li> <li>- 1ere Mise en Service : 30/03/2010</li> <li>- Type administratif : BSDA0H</li> <li>- N° de série : UU1BSDA0H42581796</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis décembre 2024. Batterie hors-service, pare-brise fêlé, anti-brouillard gauche cassé , pare-chocs arrière cassé, pneus moyens intérieur correct, pas de pommeau de vitesse, souci de démarreur</p>	60 000
139	<p>KIA Rio, 5 places, 8cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : KIA</li> <li>- Type Commercial : RIO</li> <li>- Immatriculation : 302 227 NC</li> <li>- Kilométrage : 170 018</li> <li>- 1ere Mise en Service : 02/09/2008</li> <li>- Type administratif : DE2442</li> <li>- N° de série : KNEDE244286413896</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis février 2024. Rouille sur l'ensemble du véhicule, pneus avant à changer, porte avant droite enfoncée, intérieur correct, petit choc sur sur la porte du coffre, souci de crémaillère de direction</p>	50 000
140	<p>DACIA Duster, 5 places, 8cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : DACIA</li> <li>- Type Commercial : DUSTER</li> <li>- Immatriculation : 341 597 NC</li> <li>- Kilométrage : 216 649</li> <li>- 1ere Mise en Service : 02/09/2011</li> <li>- Type administratif : HSDAW5</li> <li>- N° de série : UU1HSDAW545294191</li> </ul> <p>Véhicule à l'arrêt depuis décembre 2024. Moteur hros-service, pneus corrects, rayures à l'aile avant droite, intérieur correct, pas de pommeau de vitesse, peinture écaillée</p>	35 000
141	<p>PEUGEOT 206, 5 places, 7 cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : PEUGEOT</li> <li>- Type Commercial : 206</li> <li>- Immatriculation : 338 166 NC</li> <li>- Kilométrage : 136 510</li> <li>- 1ere Mise en Service : 14/06/2011</li> <li>- Type administratif : 2M8HZF</li> <li>- N° de série : VF32M8HZF8Y030398</li> </ul> <p>Peinture écaillée, calandre abîmée, pneus moyens, intérieur correct, batterie se décharge rapidement</p>	85 000

142 FORD New Ranger, 5 places, 9cv, gasole 150 000  
 - Marque : FORD  
 - Type Commercial : NEW RANGER  
 - Immatriculation : 388 826 NC  
 - Kilométrage : 156 215  
 - 1ere Mise en Service : 23/09/2015  
 - Type administratif : 2ABQJ2R4P57DBE2  
 - N° de série : MNCLMFF80F  
 Véhicule à l'arrêt depuis janvier 2025.  
 Équipé treuil et bullbar. Prévoir désiglage.  
 Pneus avant moyen, rayures sur le toit, petit choc léger porte benne et points de rouille, pare-brise fêlé, intérieur correct, climatisation et embrayage hors-service, fuite hydro

143 PEUGEOT 308, 5 places, 9cv, gasole 75 000  
 - Marque : PEUGEOT  
 - Type Commercial : 308  
 - Immatriculation : 303 119 NC  
 - Kilométrage : 163 300  
 - 1ere Mise en Service : 26/09/2008  
 - Type administratif : MPE5212VB542  
 - N° de série : VF34C9HXC55171437  
 Peinture écaillée en général, calandre abîmée, intérieur correct, pneus moyens, batterie et climatisation hors-service

Visites des lots 126 à 143 : mercredi 4 juin 2025 de 7h45 à 9h au PARKOTO de l'Hôtel de la Province Nord à Koné

**Sur le site de vente : dans le dock**

Mises à Prix:

144	Coffre de benne	4 000
145	Table de mixage BEHRINGER EURORACK UB2222FX	9 000
146	Lot de 2 ampli CROWN XLS 602	5 000
147	Lot de 2 supports micro pour table	3 000
148	Lot DJ : Régie en bois avec installation, câblage du matériel et connecteurs rapides, ampli TRAXION 600w AUDIO PHONY, lecteur DVD PIONEER DV-350 et télécommande et magnéscope 6 têtes SHARP VC-VH770 et télécommande	13 000
149	Lot de 2 enceintes, 300w, 3 voies A15 AUDIO PHONY	6 000
150	Lot de 2 caissons de basse 300w - A-BASS AUDIO PHONY	6 000
151	Table de mixage 12 entrées Silver 2	5 000
152	Lot de 2 têtes de candelabres 50x44 - lumières en triangle en plastique gris et transparent (fonctionne mais consomme)	3 000
153	Lot de 3 têtes de candelabres 50x44 - lumières en triangle en plastique gris et transparent (fonctionne mais consomme)	5 000
154	Table plateau mélaminé blanc avec pieds en fer vert	3 000

155	Table plateau mélaminé blanc avec pieds en fer vert	3 000
156	Table plateau mélaminé blanc avec pieds en fer vert	4 000
157	Table plateau mélaminé blanc avec pieds en fer vert	4 000
158	Table plateau mélaminé blanc avec pieds en fer vert	4 000
159	Fontaine à eau, fonctionne	8 000
160	Frigidaire FISHER & PAYKEL, congélateur en partie haute, fonctionne	14 000
161	Lit bébé en bois	5 000
162	Lit en teck bois foncé avec sommier (200 de long environ)	12 000
163	Lot de 2 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	6 000
164	Lot de 2 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	6 000
165	Lot de 3 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	9 000
166	Lot de 3 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	9 000
167	Lot de 5 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	15 000
168	Lot de 5 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	15 000
169	Lot de 5 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	15 000
170	Lot de 10 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	30 000
171	Lot de 10 lits une place en bois backéllisé avec sommier en contre plaqué et palette	30 000
172	Lot comprenant bureau blanc et gris, caisson métallique 3 tiroirs (sans clé) et chaise visiteur tissu vert	10 000
173	Lot comprenant bureau OFFITAL marron foncé, 2 caissons intégrés (3 et 2 tiroirs) et chaise visiteur tissu vert	11 000
174	Lot de 4 chaises visiteurs en tissu bleu	6 000
175	Lot de 5 chaises visiteurs en tissu bleu	7 000
176	Lot de 3 chaises pvc moulé bleu	5 000
177	Lot de 9 tablettes mélaminé blanc avec butées BORGEAUD (type médiathèque)	5 000

178	Lot de 10 tablettes mélaminé blanc avec butées BORGEAUD (type médiathèque)	6 000
179	Lot d'environ 30 tablettes mélaminé blanc avec butées BORGEAUD (type médiathèque) encore sous emballages	20 000
180	Lot d'environ 35 tablettes mélaminé blanc avec butées BORGEAUD (type médiathèque) encore sous emballages	24 000
181	Chariot CD BORGEAUD, 3 niveaux	3 000

***Sur le site de vente : à l'extérieur***

*Mises à Prix:*

---

182	Petit container métallique pour stockage de bidons (huile/carburant) avec couvercles et vidange 195*136*120ht (01)	12 000
183	Petit container métallique pour stockage de bidons (huile/carburant) avec couvercles et vidange 195*136*120ht (04)	12 000
184	Petit container métallique pour stockage de bidons (huile/carburant) avec couvercles et vidange 195*136*120ht (06)	12 000
185	Petit container métallique pour stockage de bidons (huile/carburant) avec couvercles et vidange 195*136*120ht (09)	12 000
186	Petit container métallique pour stockage de bidons (huile/carburant) avec couvercles et vidange 195*136*120ht (10)	12 000
187	Générateur vapeur basse pression SIMOX, pour pièces (sans la remorque et sans le groupe électrogène)	15 000
188	Cuve à eau verte 3000L, percée (éclatée sur la partie haute)	6 000
189	Chargeur frontal FAUCHEUX vario 50 star, pour pièces (godet tordu)	38 000
190	Compresseur BELAIR Prover 5, pression maxi : 10bar, puissance élect. 4kW (pour pièces)	15 000
191	Pelle à roues CATERPILLAR 936 F, 22 000h au 11/09/2024, vétuste, rouillé, n'est plus dans les normes niveau sécurité, cercles de jantes à changer, un pneu manquant	170 000
192	Tractopelle TEREK, vitre cassée, fuite aux vérins, problème de boîte de vitesse (les pièces détachées deviennent introuvables)	150 000
193	Tractopelle TEREK, hors d'usage, manque roue arrière droite, fuite aux vérins, problème de boîte de vitesse (les pièces détachées deviennent introuvables)	150 000

- |     |   |            |
|-----|---|------------|
| 194 | <p>Bibliobus RENAULT Master, 3 places, 7 cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RENAULT</li> <li>- Type Commercial : MASTER</li> <li>- Immatriculation : 242 372 NC</li> <li>- Kilométrage : inconnu</li> <li>- 1ere Mise en Service : 07/10/2003</li> <li>- Type administratif : UDCNK5</li> <li>- N° de série : VF1UDCNK528748739</li> </ul> <p>A l'arrêt depuis fin mai 2021 : batterie et démarreur à remplacer, soucis mécaniques</p>  | 300 000    |
| 195 | <p>Unité médicale mobile RENAULT Midlum "Radiographie", 3 places, 17cv, gasole</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RENAULT</li> <li>- Type Commercial : MIDLUM</li> <li>- Immatriculation : 249 374 NC</li> <li>- Kilométrage : 41 203</li> <li>- 1ere Mise en Service : 01/06/2004</li> <li>- Type administratif : 47BCA3</li> <li>- N° de série : VF647BCA000000613</li> </ul> <p>Unité médicale mobile équipée de mammographe Affinity, cellule sanitaire Femil (radio pulmonaire), développeuse FPM100A, non autonome, alimentation en 380v</p>   | 4 850 000  |
| 196 | <p>Vedette de sauvetage TIELO sur remorque alu double essieux équipé treuil électrique RUNVA (12v, 3600kg)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marque : RAMCO</li> <li>- Immatriculation : 44 587 NC</li> </ul> <p>Chantier de construction RAMCO<br/>Année 2019, tonnage brut : 4.10 tx<br/>Equipé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 propulseurs SUZUKI DF 115cv 4 temps,</li> <li>- Simrad NSS9, ICOM VHF et autres</li> <li>- 2 radeaux de survie 30 p containers</li> <li>- radeau de sauvetage 6 p container</li> <li>- gilets gonflables et brassières</li> <li>- guindeau 500w, chaine, ancre 10 kgs, 60m de corde, miroir de signalisation, projecteur de recherche, extincteur 2kg poudre ABC, pharmacie de bord</li> </ul> | 13 000 000 |

Visites des lots 144 à 196 mercredi 4 juin de 8h30 à 9h30 au dock de la Province Nord, zone de Kataviti à Koné

# ORDRE DE PORTER LES ENCHERES POUR MON COMPTE

si PARTICULIER : NOM et prénom :

si SOCIETE : Nom de la société  
et cachet commercial

ADRESSE :

VILLE :

TELEPHONE:

FAX :

EMAIL :

BANQUE :

COMPTE :

N° de Ridet (si société) :

demandons à Maître Xavier LOMBARDO, Huissier de Justice, Commissaire-priseur chargé de l'administration provisoire de l'étude de feu Maître Laurence POTEL, d'acheter pour notre compte les lots mentionnés ci-dessous, pour le prix maximum indiqué hors taxes (TGC 6%) et hors frais (9% hors taxes soit 9,54% TGC incluse) lors de la VENTE AUX ENCHERES indiquée ci-dessous.

(Exemple: Mise à Prix 100.000 F, offre maximum hors frais et hors tss 200.000F, Me LOMBARDO partira de la mise à prix et non du montant de l'offre et montera les enchères pour vous comme si vous étiez présent. Si les enchères s'arrêtent au-dessous de l'offre maximum, par exemple 150.000 F, l'adjudication sera le montant de cette dernière enchère; par contre, Me LOMBARDO ne portera aucune enchère au-delà du montant indiqué en tant qu'offre maximum. Pour plus de précisions, n'hésitez pas à contacter l'étude.)

A la requête de la PROVINCE NORD, de l'OPT, du 04/06/2025 à 99860 KONÉ  
du Domaine (RSMA) et liquidations judiciaires

Nous avons pris connaissance des Conditions Générales de Vente et les acceptons.

**Nous vous prions de trouver ci-joint un chèque à l'ordre de Maître Xavier LOMBARDO Commissaire-Priseur**

N° de Lot	Descriptif du lot	Offre maximum en F CFP hors frais et hors TGC	Prix adjudgé hors frais et hors TGC

**DATE :**

**SIGNATURE :**

# CONDITIONS GENERALES DE VENTE

## LA VENTE ET SON DEROULEMENT :

### ARTICLE 1

La vente est publique et a lieu aux enchères.

L'adjudication sera faite au plus offrant contre paiement comptant ; faute de paiement comptant, l'objet sera revendu à la folle enchère sans mise en demeure ni aucune formalité de justice aux risques et périls de l'adjudicataire, le commissaire-priseur appréciant, sous sa seule responsabilité les cas de folle enchère. Le fol enchérisseur sera tenu de la différence entre son prix et le prix de la revente sans pouvoir prétendre à l'excédent, s'il y en a un, cet excédent revenant au requérant.

En cas de règlement par chèque non visé pour provision, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la plus prochaine vente.

En cas de double enchère, (enchères simultanées sur le même objet), l'objet sera remis en vente et le public admis à nouveau à enchérir ; il sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

### ARTICLE 2

Un minimum d'enchérisseurs est nécessaire pour ouvrir une vacation. Ce minimum est déterminé pour chaque vente par le commissaire-priseur. En conséquence, le commissaire-priseur se réserve le droit, dans l'intérêt des parties, de ne pas ouvrir la vacation si le nombre d'enchérisseurs est insuffisant compte tenu de la nature et/ou de la quantité des biens à vendre.

### ARTICLE 3

Le montant minimum de l'enchère est fixé par le commissaire-priseur, le pas d'enchère également.

Les mises aux enchères ont lieu dans l'ordre indiqué dans le catalogue de la vente.

Le commissaire-priseur se réserve toutefois le droit de :

- " s'écarter de l'ordre du catalogue,
- " réunir ou diviser des lots,
- " retirer des effets mis en adjudication et qui n'atteindraient pas un prix à sa convenance même après enchères dépassant la mise à prix.

Les lots modifiés au moment de la vente par rapport au catalogue, seront précisés. Les modifications seront mentionnées sur une liste complémentaire et/ou seront précisés au moment de la mise aux enchères.

Les lots présentant une date de mise à disposition particulière seront précisés au plus tard au moment de la vente.

Des réunions de lots peuvent être proposées dans le catalogue, mais les acheteurs ont la faculté d'en demander d'autres. Le commissaire-priseur se réserve cependant le droit de ne pas donner suite à ces demandes si elles paraissent trop compliquées ou pour des lots trop éloignés n'ayant pas de rapport.

Lorsque la faculté de réunion est proposée, elle sera annoncée avant la présentation du premier lot de la réunion. Les lots seront adjugés provisoirement séparément et ensuite réunis. Lors de la réunion, la nouvelle enchère, au minimum supérieure de 10 % du montant total adjugé séparément, sera annoncée et les enchères pourront reprendre. S'il n'y a pas preneur, les lots seront définitivement adjugés aux enchérisseurs précédents.

Demande de réunion de l'ensemble des lots de la vente :

Cette demande devra être faite avant le début de la vente, par écrit, avec une offre chiffrée. Elle devra être accompagnée d'une caution bancaire ou bien du versement effectif d'un montant compris entre 20 % et 50 % de l'offre suivant l'importance de celle-ci, le commissaire-priseur se réservant la possibilité de ne pas accepter cette demande.

Cette demande de réunion finale sera annoncée avant le début de la vente.

Comme précédemment, les lots seront adjugés provisoirement séparément ou en sous-ensembles. La règle de surenchère finale étant la même que précédemment : l'offre globale devra être supérieure d'au moins 10 % des enchères provisoires. L'acheteur intéressé par l'ensemble aura la faculté de surenchérir sur son offre précédente. Le commissaire-priseur se réserve toutefois le droit de ne pas donner suite à ces surenchères s'ils estiment ne pas détenir de garantie de paiement suffisante.

Dans le cas où une réunion finale est annoncée, d'autres acquéreurs pourront se déclarer en cours ou en fin de vente, à condition de remettre les garanties de paiement nécessaires et suffisantes (voir ci-dessus).

D'autres formes de réunion sont possibles. Elles seront étudiées à la demande et annoncées avant le début de la vente.

### ARTICLE 4

Les cotes, volumes, quantités, kilométrages et qualités figurant dans le catalogue ne sont données qu'à titre indicatif et ne sont pas garantis, le plus ou le moins devant faire le gain ou la perte de l'adjudicataire; les effets sont vendus dans l'état où ils se trouvent au moment de la vente, sans aucune garantie notamment d'état, de dénomination, de désignation, pour défaut d'ancienneté, d'authenticité et sans recours possible contre qui que ce soit pour quelque cause que ce soit et sans qu'aucune réclamation puisse être admise une fois l'adjudication prononcée.

L'adjudicataire est réputé compétent et avoir pris connaissance des éventuelles erreurs de descriptif ainsi que des défauts ou imperfections des effets avant la mise aux enchères une ou plusieurs expositions préalables à la vente lui ayant permis de se rendre compte de l'état et de la nature des objets mis en vente; en conséquence, l'adjudicataire ne bénéficiera d'aucune action soit en résolution, soit en dommages-intérêts, soit en diminution de prix.

Les photos utilisées sur les différentes publicités ne sont pas contractuelles.

L'adjudication a toujours lieu aux risques et périls de l'adjudicataire.

Les matériels sont vendus sans logiciel. Si des logiciels se trouvaient néanmoins dans les matériels au moment de l'enlèvement, l'acheteur s'obligerait soit à les détruire, soit à en déclarer la présence au fournisseur en vue d'en obtenir la licence d'exploitation.

Tous les lots s'entendent démontés au 1er raccord ou 1ère bride.

### ARTICLE 5

Les enchères peuvent être émises verbalement, téléphoniquement, par ordre d'achat ; L'ordre d'achat doit être adressé par écrit, accompagné d'une garantie de paiement.

L'ordre d'achat doit, à peine de nullité, comporter la désignation de l'objet sur lequel on souhaite enchérir, indiquer sa référence au catalogue de la vente ainsi que le prix maximum au-delà duquel on ne désire plus enchérir ; ce prix s'entendant hors frais et taxes.

Les enchères téléphoniques ne seront acceptées qu'après dépôt d'un chèque ou d'une garantie bancaire.

Pour être retenus les ordres écrits devront être accompagnés :

☒ pour une offre ferme : d'un chèque de garantie du montant en principal de l'offre plus les droits et frais de 9,54% (TGC 6% incluses) ;

☒ pour une offre variable (de xF à xF) d'un chèque de garantie du montant maximum de l'offre plus les droits et frais de 9,54% (TGC 6% incluses)

Ce montant de garantie peut également se faire par virement bancaire à condition que le montant soit passé au crédit, la veille de la vente avant 15h00, sur le compte suivant :

Me Xavier LOMBARDO - Compte clients - BCI TRIANON

Code Banque 17499 Code Guichet 00010 Compte n° 161381020610 RIB 08

FR 76 1749 9000 1016 1381 0206 108 code BIC BCADNCNN

### ARTICLE 6

Les enchères ne seront admises qu'autant qu'elles seront portées par des personnes capables.

Le commissaire-priseur pourra exiger une caution bonne et solvable des adjudicataires non seulement pour le paiement du principal, mais aussi pour l'exécution des clauses et conditions de la vente, à peine de refus d'inscription. Cette caution pourra prendre la forme d'un chèque établi à l'ordre du Commissaire-Preneur, signé et laissé en blanc.

Le commissaire-priseur se réserve la faculté d'écarter de la vente tout soumissionnaire ou enchérisseur qui ne lui paraîtrait pas présenter des garanties suffisantes. Le commissaire-priseur n'a pas, dans ce cas, à motiver sa décision qui n'est pas susceptible de recours. De même, il peut ne pas admettre à la vente les enchérisseurs verbaux qui ne sont pas en mesure de justifier sur-le-champ de leur identité et de leur adresse.

Le Commissaire-priseur peut exclure de ses ventes :

☒ tout enchérisseur qui aurait manqué à ses engagements lors de précédentes ventes,

☒ tout adjudicataire qui se serait préalablement signalé à l'attention du commissaire-priseur par des agissements frauduleux ou par la non exécution d'engagements contractés à l'occasion d'une précédente opération: enchère fictive, enlèvement irrégulier, chèque sans provision, non respect des conditions particulières, agressivité, violences verbales ou physiques, trouble de la vente de par ses propos ou attitude etc...

Suivant la gravité des faits reprochés, l'exclusion peut être temporaire ou définitive.

Il est rappelé aux amateurs :

- ☐ que les enfants mineurs doivent être accompagnés et surveillés par leurs parents ou leurs accompagnateurs. La participation aux enchères leur est interdite.
- ☐ que les chiens, même tenus en laisse, sont interdits dans l'enceinte des lieux de vente tant en intérieur qu'en extérieur.

#### ARTICLE 7

Au cas où des objets appartenant à l'Etat, à des Administrations publiques territoriales ou reconnues d'utilité publique, à des organismes divers, où qui ne sont pas dans le commerce, ou qui portent une mention indiquant leur inaliénabilité, se trouveraient être adjugés, l'adjudicataire serait contraint d'en effectuer la restitution à première réquisition, et ce, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité, le prix d'adjudication et des frais lui étant seul remboursés.

#### LE PAIEMENT DU PRIX, DES FRAIS ET TAXES

##### ARTICLE 8

L'adjudicataire payera, en sus du prix d'adjudication des frais légaux de 9% ainsi que la TGC de 6% sur l'ensemble, soit 9,54% taxes incluses.

Il paiera comptant, en Francs C.F.P., au commissaire-priseur le prix principal de son adjudication augmenté des droits d'Enregistrement et autres taxes dus au Service de l'Enregistrement, de la Taxe Générale à l'importation s'il y a lieu, des émoluments et autres droits proportionnels dus au commissaire-priseur tels qu'ils sont établis au tarif. (Dél n° 299 du 22/03/94 modifiée). Règlement en espèces, plafonné à 119 300 xpf frais inclus (décret n° 2018/284 du 18 avril 2018 art D.112-3 du Code Monétaire et Financier) Il est rappelé qu'en application de l'article R 344-1 du code national de la route rendant applicable l'article L325-1-1 dudit code en Nouvelle Calédonie, relatif à la confiscation des véhicules par les juridictions judiciaires pénales : "si la confiscation est ordonnée, le véhicule est remis au service des domaines en vue de sa destruction ou de son aliénation. Les frais d'enlèvement et de garde en fourrière sont à la charge de l'acquéreur".

##### ARTICLE 9

Aussitôt l'adjudication prononcée, l'adjudicataire est tenu de déclarer ses nom, prénoms et adresse, de signer, le cas échéant, le bon qui lui sera remis, et de remettre en garantie, au commissaire-priseur ou à l'un de ses assesseurs, le montant de l'adjudication et des 9,54 % (TGC 6% incluses) de frais légaux.

Pour être effectif, le paiement comptant du prix d'adjudication, augmenté des frais et taxes se fera :

- soit en espèces (plafonnées à 119 300 xpf cf art.8 ci-dessus)
- soit par chèque à l'ordre du commissaire-priseur avec présentation de 2 pièces d'identité ;
- soit par chèque certifié, sinon par chèque accompagné obligatoirement d'une lettre de garantie de paiement de la banque, selon les cas;
- par virement bancaire dans les formes et délais fixés par le commissaire-priseur ;

En cas de défaillance de l'acheteur, l'acompte versé à titre de garantie pour participer à la vente sera conservé à titre de dommages intérêts.

A l'expiration du délai d'un mois, après une mise en demeure et à défaut de paiement de la somme due, il sera perçu sur l'acquéreur et pour prise en charge des frais de recouvrement un honoraire complémentaire de 10% du prix d'adjudication, avec un minimum de 25000 FCFP.

L'application de cette clause ne fait pas obstacle à l'allocation de dommages-intérêts et aux dépens de la procédure qui serait nécessaire, et ne préjuge pas de l'éventuelle mise en œuvre de la procédure de folle enchère.

##### ARTICLE 10

En cas de vente à terme faite sur la demande écrite du requérant, le prix sera payable, dans les délais fixés aux conditions particulières de la vente, entre les mains de Maître Xavier LOMBARDO, commissaire-priseur.

Les adjudicataires paieront en sus des frais de recouvrement fixés aux conditions particulières de la vente, mais ceux qui se libéreront comptant seront affranchis de ces frais.

Le requérant renonce au droit de responsabilité du prix de la vente établi en sa faveur par la loi contre le Commissaire-priseur, lui ayant expressément demandé, dans l'intérêt de la vente, d'accorder les délais fixés aux conditions particulières aux adjudicataires.

#### LE TRANSFERT DE PROPRIETE ET LES GARANTIES

##### ARTICLE 11

Les acquéreurs sont responsables des lots dès l'adjudication prononcée, mais le transfert de propriété ne sera effectif que lors de l'encaissement définitif du paiement.

A compter de l'adjudication, le vendeur ou le commissaire-priseur ne sauraient être tenus pour responsables de la disparition partielle ou totale de l'objet adjugé ou des dommages qui pourraient lui être occasionnés

#### L'ENLEVEMENT DES EFFETS ADJUGES

##### ARTICLE 12

Les enlèvements ne sont autorisés que sur présentation de la facture après paiement effectif complet.

L'enlèvement des effets adjugés devra être effectué par l'adjudicataire immédiatement ou dans les délais annoncés dans le catalogue et/ou lors de la mise en vente, sous sa seule et entière responsabilité, à ses frais et ses risques et périls.

L'enlèvement des effets adjugés est, sauf stipulation contraire, obligatoire.

La revente sur site par l'adjudicataire est interdite.

Dans le cas où l'adjudicataire ne ferait pas procéder à l'enlèvement des effets à lui adjugés, dans les délais qui lui sont impartis, le vendeur se réserve le droit de réclamer réparation des préjudices que pourraient lui causer ce retard ou des préjudices pouvant être causés à des tiers et notamment à des adjudicataires d'autres effets.

Le requérant et/ou le commissaire-priseur se réservent la possibilité de les faire enlever et stocker aux frais de l'adjudicataire - ou encore de les faire transporter à l'adresse indiquée par l'adjudicataire - et ce, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée d'aucune manière quant à l'état ou la conservation des lots en question.

En dernier ressort le requérant pourra également décider de considérer les lots achetés comme abandonnés à partir de 18 heures du dernier jour prévu pour les enlèvements. Il disposera de ces lots à partir de cet instant et pourra alors, soit les revendre, les détruire ou les ferrailer.

Dans tous les cas les frais inhérents seront à la charge du ou des adjudicataires et lui ou leurs seront facturés.

Dans le cas où un délai ou sursis est accordé, cette stipulation, n'étant qu'une facilité accordée aux adjudicataires, ne peut faire échec à l'application du présent article.

Sans pour cela apporter dérogation ou novation à l'application de cette clause, le commissaire-priseur se réserve en cas de non-paiement, de retenir l'objet adjugé et, le cas échéant, d'empêcher ou d'arrêter tout commencement de démontage jusqu'à parfait paiement.

##### ARTICLE 13

L'adjudicataire s'engage expressément et irrévocablement à respecter, et à faire respecter par toute personne qui travaillera pour son compte et à son nom, les lois et réglementation en vigueur, et notamment les prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure. Il s'engage expressément et irrévocablement à agir avec toutes les précautions requises pour prévenir tout dommage aux tiers ou aux biens du vendeur, et à réparer sans limitation de montant tout dommage dont il pourrait être tenu pour responsable.

##### ARTICLE 14

Dans le cas où l'enlèvement de l'effet adjugé nécessiterait la démolition d'un bien mobilier ou immobilier, l'adjudicataire ne pourra y procéder à ses frais, qu'avec l'autorisation expresse du propriétaire dudit bien.

Le commissaire-priseur et le requérant ne peuvent en aucun cas et sous aucun prétexte être rendus responsables des dégâts et dommages de quelque nature qu'ils soient causés tant aux locaux, à l'immeuble où il est procédé, qu'aux objets acquis par des tiers acquéreurs, à l'occasion de démontage et d'enlèvement de tous objets, matériel, installations quelconques vendus.

Le vendeur pourra exiger de l'adjudicataire le dépôt d'un montant de garantie, préalablement à toute opération d'enlèvement, afin de garantir les dommages pouvant être causés à ses biens mobiliers ou immobiliers ou à ceux appartenant à des tiers.

#### ARTICLE 15

Sauf stipulation expresse, les conduites de gaz, d'eau, de vapeur, d'électricité ou autre raccordement à l'effet adjugé seront débranchés à l'endroit du premier raccord, interrupteur, de la première vanne ou des repères apposés par le vendeur sur les conduites.

Sauf disposition contraire mentionnée dans le catalogue de la vente, l'adjudicataire ne pourra prétendre avoir aucun droit de propriété sur les conduites souterraines, ou incorporées dans les éléments de maçonnerie ou les câbles électriques entre les transformateurs et tableaux de commande des machines.

#### ARTICLE 16

L'adjudicataire dont l'effet à lui adjugé empêche ou gêne l'enlèvement d'un autre effet, devra faire procéder à l'enlèvement dudit effet dans les 24 heures suivant la notification qui pourrait lui être faite par le commissaire-priseur.

A défaut, le vendeur pourra faire procéder à l'enlèvement pour le compte et aux frais de l'adjudicataire et sous la responsabilité de celui-ci.

#### ARTICLE 17

L'adjudicataire, qui aura du fait du retard dans l'enlèvement empêché ou gêné l'enlèvement d'un autre effet adjugé, sera tenu de réparer le préjudice qui pourrait être causé au propriétaire dudit effet.

#### RESTRICTION CONCERNANT LA VENTE DE CERTAINS EFFETS

#### ARTICLE 18

Les machines et éléments de production sont vendus généralement conformes aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires. Cette conformité est attestée soit par la Plaque de Conformité (machine mise en service après le 15 Janvier) ou la Plaque CE (machine mise en service après le 15 Janvier 1993) si elles n'ont pas subi de modifications importantes des organes de sécurité

#### ARTICLE 19

Lorsque l'effet mis en vente n'est pas conforme aux dispositions techniques, ainsi qu'aux normes de sécurité légales ou réglementaires, cette non-conformité et les restrictions de vente qui en découlent seront mentionnées dans le catalogue de la vente ou indiquées lors de la mise aux enchères.

#### ARTICLE 20

Les machines non-dangereuses et non-conformes, sont vendues inaptes à la mise en production.

Elles pourront être vendues dans l'état :

1 - à une personne physique ou morale ne destinant pas le matériel à une utilisation sur le territoire français.

Il incombera à l'acheteur de se mettre en conformité avec la législation du pays d'exploitation.

2 - à une personne physique ou morale ayant qualité de revendeur, récupérateur, constructeur, casseur, ferrailleur ou collectionneur qui s'engage à une mise aux normes préalable, sous sa responsabilité, à la cession éventuelle à un client exploitant.

3 - à tout acheteur pour source de pièces détachées et qui reconnaîtra par écrit ne pas remettre ou céder pour tel le matériel en exploitation.

4 - à un exploitant artisan travaillant seul, qui s'engagera par écrit en connaissance de cause à mettre la dite machine en conformité avec la législation, sous sa responsabilité, avant toute mise en production et renoncera à toutes poursuites à l'égard du vendeur pour ce motif.

#### ARTICLE 21

Les machines reconnues dangereuses et non-conformes ne pourront être cédées qu'aux catégories 1 et 2 de l'article précédent.

Les acheteurs s'engagent formellement aux respects des critères ci-dessus au travers de l'acceptation des conditions générales et particulières de vente.

#### ARTICLE 22

Les dispositions des articles 18 à 21 ne sont pas applicables dans le cas de vente judiciaire pratiquée après jugement prononçant la liquidation judiciaire du vendeur.

#### DISPOSITIONS DIVERSES

#### ARTICLE 23

En tout état de cause, il ne pourra être dérogé aux présentes conditions générales de vente. Dans les cas où l'adjudicataire émettrait des réserves générales ou particulières dérogeant aux présentes conditions, ces réserves seront réputées nulles et non écrites sans que le vendeur ou ses mandataires aient à l'en informer expressément.

#### ARTICLE 24

Pour tout litige, il est fait attribution expresse aux juridictions territorialement compétentes.

#### ARTICLE 25

Le fait de porter une enchère, en salle, par ordre d'achat ou par téléphone, implique l'entière adhésion de l'enchérisseur aux conditions ci-dessus énoncées.

Les présentes conditions se trouvant reproduites dans le catalogue de la vente et/ou affichées sur les lieux de la vente, l'enchérisseur ne pourra invoquer l'ignorance de celles-ci.